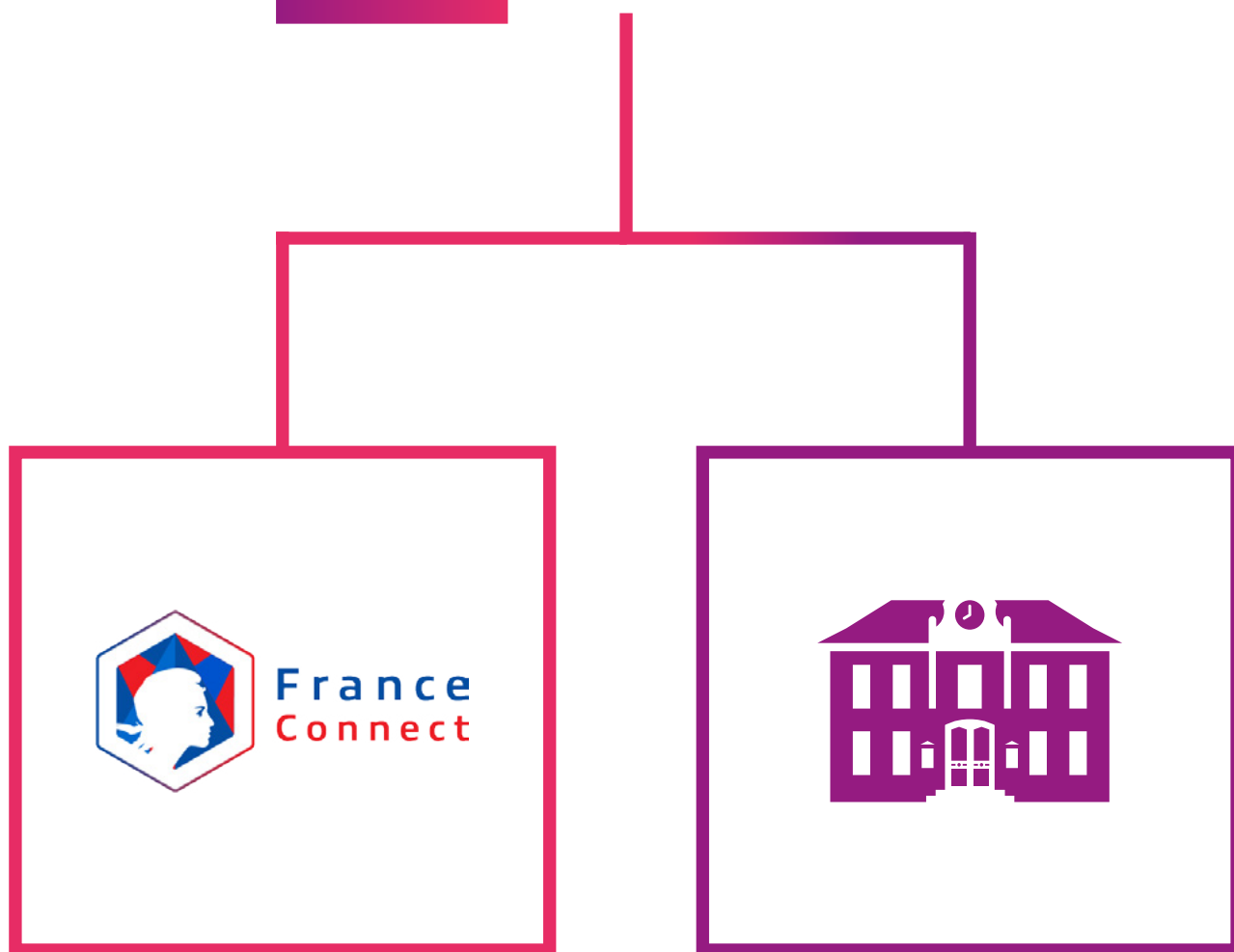




COMMENT ACCÉDER À SCOLARITÉ SERVICES ?



2 possibilités s'offrent à vous pour accéder à Sclarité services



**Se connecter avec
FranceConnect**
(page 3)

**Se connecter avec
le compte de l'Éducation nationale
(ATEN) fourni par
l'établissement scolaire**
(page 7)



Se connecter avec FranceConnect



Je me connecte avec mon compte ATEN

vous identifiant

vous mot de passe

VALIDER

identifiant oublié ? →

mot de passe oublié ? →

Je me connecte avec FranceConnect

 S'identifier avec FranceConnect

FranceConnect vous permet de vous connecter aux services publics en ligne, **dont Scolarité services**, en utilisant votre compte :

- **Impots.gouv.fr** (déclaration d'impôts en ligne),
- **Ameli.fr** (compte en ligne de la sécurité sociale)
- **idn.laposte.fr** (identité numérique).

Le + pour votre demande de bourse de collège : vos informations fiscales transmises au collège sont plus précises. Aucun document complémentaire n'est donc à fournir !

Pour ce faire, vous devez posséder un compte en ligne sur l'un des trois sites mentionnés ci-dessus.



CONSEILS :



Si vous faites votre déclaration de revenus en ligne, choisissez **impots.gouv.fr :**

utilisez votre numéro fiscal
et le mot de passe lié à ce compte.



Si vous avez un compte en ligne pour votre sécurité sociale, choisissez **ameli.fr :**

utilisez votre numéro de sécurité sociale
et le mot de passe lié à ce compte.

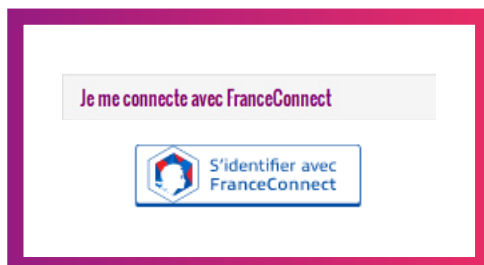


Si vous avez une identité numérique LaPoste, choisissez **idn.laposte.fr :**

utilisez votre adresse de messagerie LaPoste
et le mot de passe lié à ce compte.

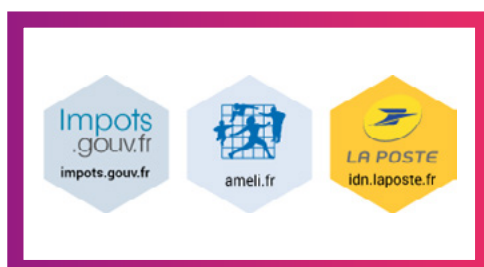
L'établissement scolaire vous a envoyé un courrier sur lequel figure l'adresse internet pour accéder à Scolarité services. Elle commence par : **https://teleservices.ac-*******

1



Cliquez sur le **bouton FranceConnect**

2



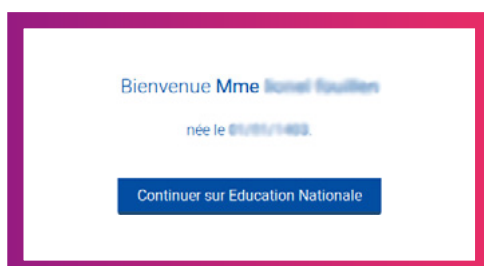
Sélectionnez **un compte existant au choix** pour vous identifier

3



Saisissez vos **identifiant et mot de passe du compte choisi** et validez

4

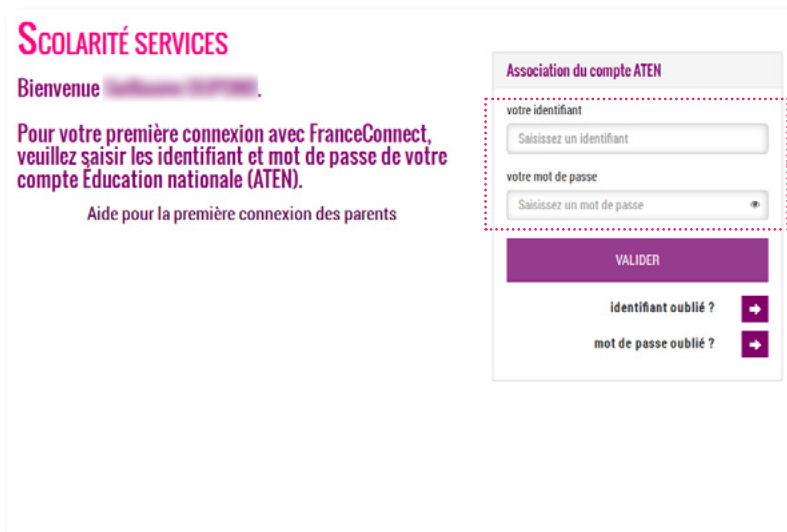


Cliquez sur le **bouton** qui vous permet d'**accéder aux services de l'Éducation nationale**

Lors de la première connexion

Pour cette première connexion aux services de l'Éducation nationale via FranceConnect, vous devez rapprocher votre identité de celle de vos enfants en utilisant votre compte Éducation nationale fourni par l'établissement scolaire.

Situation 1 Vous utilisez votre compte Éducation nationale (ATEN) pour la première fois



The screenshot shows the 'SCOLARITÉ SERVICES' portal. On the left, a welcome message says 'Bienvenue [nom] [prénom]' and instructs the user to enter their ATEN identifier and temporary password for the first connection. Below this is a link for 'Aide pour la première connexion des parents'. On the right, the 'Association du compte ATEN' form is displayed. It has two input fields: 'votre identifiant' (with a placeholder 'Saisissez un identifiant') and 'votre mot de passe' (with a placeholder 'Saisissez un mot de passe' and a toggle for visibility). Below these fields is a purple 'VALIDER' button. At the bottom of the form are two links: 'identifiant oublié ?' and 'mot de passe oublié ?', each with a right-pointing arrow.

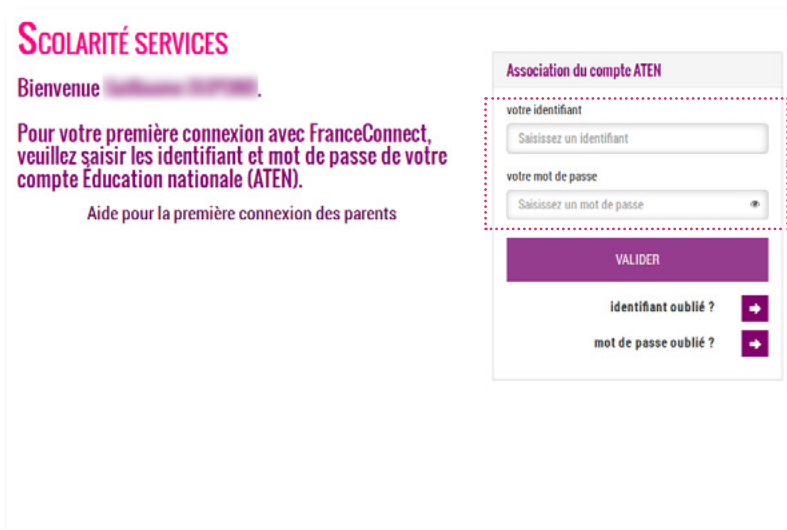
Saisissez votre **identifiant** et votre **mot de passe provisoire** indiqués sur le document transmis par le collège.



The screenshot shows the 'SCOLARITÉ SERVICES' portal. On the left, a message says 'Pour finaliser votre première connexion avec FranceConnect, veuillez saisir la date de naissance de votre enfant.' Below this is a link for 'Aide pour la première connexion des parents'. On the right, the 'Vérification de sécurité' form is displayed. It has a label 'Date de naissance de votre enfant' followed by three dropdown menus for 'jour', 'mois', and 'année'. Below these fields is a purple 'VALIDER' button.

Indiquez ensuite **la date de naissance de votre enfant.**

Situation 2 Vous avez déjà utilisé votre compte Éducation nationale (ATEN)



Saisissez votre **identifiant** et votre **mot de passe** choisi lors de la première connexion.



Se connecter avec le compte de l'Éducation Nationale (ATEN)

Vous avez aussi la possibilité de vous connecter avec votre compte Éducation nationale.

Le collège vous a transmis les informations nécessaires à votre connexion

(adresse de connexion, identifiant et mot de passe) par courrier ou voie électronique.

L'adresse internet pour accéder à Sclarité services est **indiquée sur votre courrier ou dans votre mail**. Elle commence par : **https://teleservices.ac-*******

Exemple de document transmis par l'établissement scolaire.



Vous vous connectez pour la première fois



IDENTIFICATION

Pour votre première connexion, vous allez avoir besoin du **document fourni par courrier ou voie électronique par le collège de votre enfant**, sur lequel sont indiquées les informations nécessaires à la connexion.

Si vous n'avez pas reçu ce document, faites-en la demande auprès de l'établissement scolaire.

Renseignez **l'identifiant** et le **mot de passe provisoire** indiqués sur le document fourni par le collège.



CRÉATION D'UN NOUVEAU MOT DE PASSE

PREMIERE CONNEXION

Première connexion

Vos informations

vos informations

identifiant

identifiant

Votre enfant:

date de naissance*

26

04

2002

nouveau mot de passe*

mot de passe

(8 caractères minimum, 14 caractères maximum, chiffres ET lettres obligatoires)

... confirmation du mot de passe*

confirmation du mot de passe

vos informations

adresse mail* (Vous devez indiquer une adresse mail existante**)

adresse mail

... confirmation de votre adresse mail*

confirmation de votre adresse mail

*Champ obligatoire

**Cette adresse de messagerie est indispensable : sitôt ce formulaire validé, vous y recevrez un courriel contenant un lien sur lequel vous devez absolument "cliquer", afin de pouvoir accéder à vos services en ligne. Cette opération n'est à faire qu'une seule fois.

Par la suite, cette adresse pourra également être utilisée pour :

- vous communiquer des informations importantes concernant vos services
- retrouver en cas d'oubli, votre identifiant ou votre mot de passe.

ANNULER

VALIDER

Indiquez la **date de naissance de votre enfant**.

Créez un nouveau mot de passe.

Confirmez-le.

Conseil : notez-le, vous en aurez besoin lors de vos prochaines connexions.

Entrez votre adresse de messagerie électronique*

Confirmez-la.

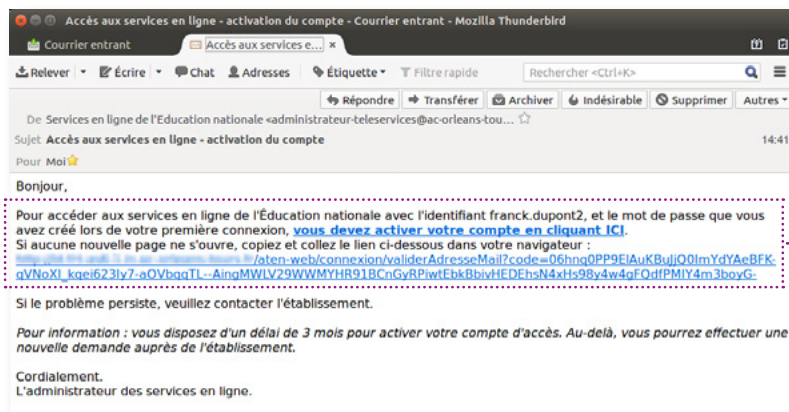
*Si vous ne possédez pas d'adresse de messagerie électronique, vous pouvez en créer une auprès de votre fournisseur d'accès à internet (Bouygues, Orange, Free, etc.) ou sur des sites comme gmail.com ou laposte.net



VALIDATION DE VOTRE COMPTE

Pour compléter votre inscription, **vous devez maintenant consulter votre messagerie.**

Un **courrier électronique** vous a été envoyé par les services de l'Éducation nationale.



Cliquez sur le lien contenu dans le message pour activer votre compte.

Si le lien ne peut pas être cliqué, recopiez-le dans votre navigateur (exemple: Chrome, Firefox, Internet Explorer...)



SI VOUS N'AVEZ REÇU AUCUN MESSAGE



Vérifiez dans le dossier « Courrier indésirable » ou « Spams » de votre messagerie.



Vous êtes maintenant inscrit sur Scolarité services.

Pour accéder aux services, cliquez sur le bouton correspondant.

Remarque

Notez l'identifiant

qui vous a été transmis et **le mot de passe** que vous avez créé. Ils vous seront demandés à chaque connexion.

Vous vous êtes déjà connecté

Je me connecte avec mon compte ATEN

vous identifiant

vous mot de passe

VALIDER

identifiant oublié ? 

mot de passe oublié ? 

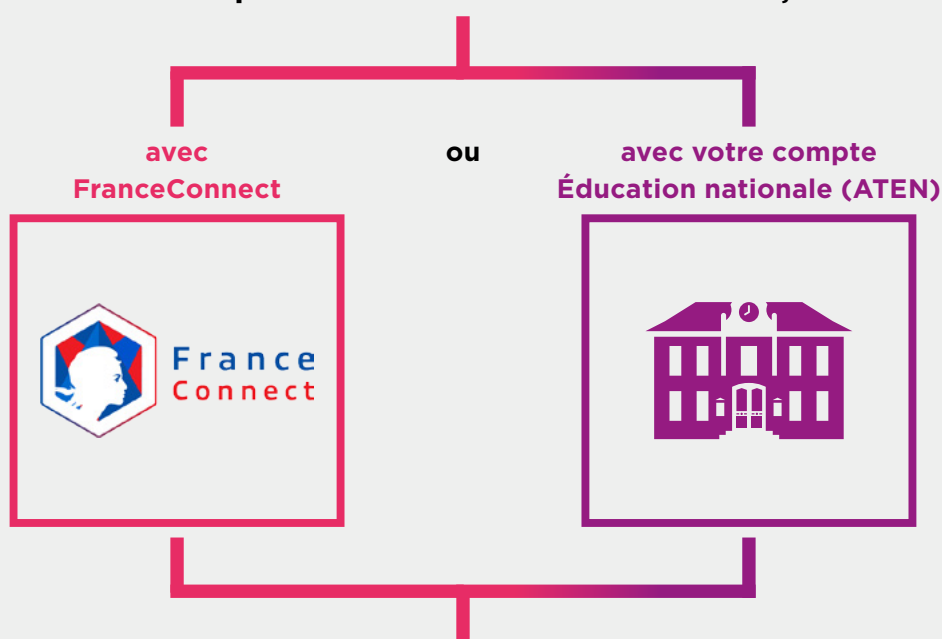
À chaque nouvelle connexion avec votre compte Éducation nationale (ATEN) :

 Indiquez votre **identifiant** et le **mot de passe** créé lors de votre première connexion.

 **Si vous avez oublié votre identifiant**, cliquez sur «**identifiant oublié**». Un message vous sera envoyé sur votre adresse de messagerie électronique.

 **Si vous avez oublié votre mot de passe**, cliquez sur «**mot de passe oublié**». Un message vous sera envoyé sur votre adresse de messagerie électronique.

Quel que soit votre mode de connexion,



vous accédez à l'ensemble des services en ligne mis à votre disposition par l'établissement scolaire et notamment au portail Scolarité services.